

Zeitschrift:	Revue économique franco-suisse
Herausgeber:	Chambre de commerce suisse en France
Band:	40 (1960)
Heft:	1
Artikel:	La situation économique de la Suisse au début de 1960 : une évolution importante est en cours
Autor:	Duplain, Georges
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-887488

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

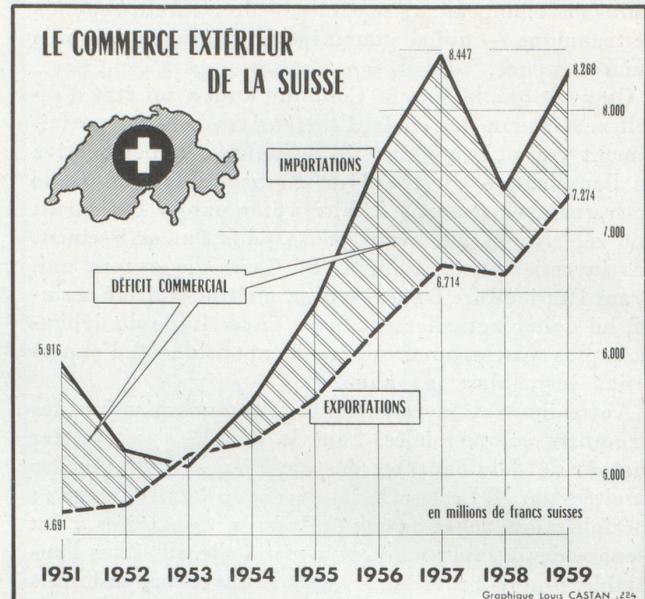
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La situation économique de la Suisse au début de 1960



Une évolution importante est en cours

par Georges Duplain
rééditeur de politique suisse
à la « Gazette de Lausanne »

La Suisse, comme la plupart des pays d'Europe et du monde, ne saurait se plaindre de l'année 1959. Même les récoltes agricoles ont été excellentes. Si ce facteur n'est plus, comme autrefois, déterminant pour l'économie d'un pays, il n'en joue pas moins un rôle important pour le marché interne.

Commerce extérieur

En ce qui concerne les échanges de la Suisse avec l'étranger, ils sont caractérisés par une augmentation sur tous les plans. La Suisse a vendu davantage à l'étranger; elle y a acheté davantage encore. Il s'agit en fait d'une année record, tant pour les quantités que pour les valeurs. Le phénomène est net : la haute conjoncture a encore accru la demande de produits suisses sur les marchés mondiaux; ainsi que la demande de matières

premières à travailler, comme de biens de consommation étrangers, en Suisse.

On peut évidemment regretter que l'accroissement des importations soit un peu supérieur à celui des exportations, et que le déficit de la balance commerciale tende ainsi à augmenter. Mais cela n'a rien d'inquiétant. Les échanges avec la France sont parmi les plus caractéristiques à cet égard : les achats suisses en France ont augmenté de plus de 20 %, tandis que les ventes suisses en France n'ont guère varié, malgré l'augmentation des importations libérées par ce pays.

En novembre 1959, la Suisse a aboli le monopole d'importation du blé que la Confédération s'était attribué à titre de mesure d'économie de guerre. Depuis le 1^{er} janvier 1960, l'importation du blé est soumise au régime du permis, ces derniers étant délivrés par la Société coopérative suisse des céréales et matières fourragères. Cela entraîne, sur le marché intérieur, quelques modifications dans le prix du pain, la Confédération ne prélevant plus de taxes sur la farine blanche pour abaisser le prix du pain bis.

Tarif douanier

Une des principales tâches des autorités suisses en 1959, a été la refonte totale du tarif douanier, devenue absolument nécessaire dans le cadre du GATT. L'ancien tarif était complètement dépassé, quant à la nomenclature notamment. L'adaptation a été réalisée de la façon la plus heureuse; les négociateurs suisses ont mis au point le nouveau tarif dans des négociations internationales tout d'abord, et l'ont soumis ensuite seulement à la ratification du Parlement. L'opération s'est fort bien passée. La Suisse demeure résolument libre échangiste, mais elle dispose tout de même désormais d'un instrument nécessaire pour ses négociations avec ses partenaires commerciaux. Les droits ont dans l'ensemble été augmentés, mais ils étaient souvent inexistant ou anormalement faibles.

La Suisse n'entend pratiquer aucun protectionnisme abusif, et ses partenaires le savent bien. Il lui a fallu cependant prendre un arrêté sur la surveillance des prix de certains produits importés, à propos des textiles d'Extrême-Orient, qui arrivent sur nos marchés à des prix outrageusement bas. L'industrie textile suisse — qui a surmonté ses principales difficultés, comme nous le verrons tout à l'heure, — s'est inquiétée à juste titre de l'invasion des marchés par des textiles orientaux à des prix anormalement faibles. Comme l'a relevé le Conseil fédéral suisse en prenant sa décision, « il est significatif que les différences de prix les plus fortes apparaissent dans les articles confectionnés, où les frais de main-d'œuvre jouent un rôle prépondérant. Des disparités de 50 % et plus ont été constatées dans certains articles de consommation ». Or ce sont surtout les articles confectionnés dont l'importation s'accroît. Le régime de la surveillance des prix aux importations permettra d'abord de se faire une idée plus précise du caractère et de l'ampleur du problème; en cas de besoin, les autorités pourront instituer un système de certification des prix permettant à l'administration de n'autoriser l'importation de certains textiles que lorsque leur prix est acceptable par rapport à celui de produits suisses comparables.

L'activité des principaux secteurs industriels suisses

Il peut être intéressant de passer rapidement en revue les principaux secteurs de l'activité économique durant l'année 1959. Les dernières traces laissées par les contre-coups de la récession américaine se sont effacées. L'industrie textile avait commencé l'année dans une situation difficile; les carnets de commandes étaient les plus faibles qu'on eût vu depuis longtemps. La situation s'est améliorée peu à peu, et vers la fin de l'an, elle est devenue à peu près normale, et les perspectives favorables.

En ce qui concerne le cuir et la chaussure 1959 a vu également une amélioration par rapport au fléchissement de 1958. L'année a été marquée par une très forte hausse du cuir sur les marchés mondiaux; jointe à la hausse des droits de douane suisses sur le cuir, elle a obligé les fabricants suisses de chaussures à augmenter

leurs prix, ce qui les a souvent placés devant de difficiles problèmes d'exportation. L'industrie du caoutchouc et des plastiques marche à plein rendement; les seconds l'emportent de plus en plus sur le premier, et les importations de matières premières artificielles ont atteint un montant record, de même que les fabrications indigènes.

L'amélioration de la garantie fédérale à l'exportation a eu des effets heureux pour l'industrie des machines, mise ainsi en mesure de soutenir mieux la concurrence des pays où l'État favorise encore bien davantage les opérations de financement à long terme de l'équipement industriel. On constate certes des déplacements selon les secteurs, et les machines textiles, par exemple, n'ont repris vraiment que vers la fin de l'année.

Dans l'industrie électrique, on assiste à des déplacements importants. La petite électricité se développe sans cesse tandis que les gros équipements diminuent. Les commandes se font plus rares parce que, d'une part l'on entrevoit la fin des équipements possibles en Suisse, d'autre part, sur le plan international, la concurrence est toujours plus forte, enfin les choix des fournisseurs se font de plus en plus en vertu de considérations politiques ou monétaires. Dans ce secteur comme dans d'autres, l'avènement du Marché commun posera des problèmes grandissants à nos fabricants.

Les denrées alimentaires connaissent des situations assez différentes selon les produits. Le chocolat souffre d'une hausse constante de tous les facteurs de production, ce qui oblige à une automatisation toujours plus poussée de la fabrication. Les potages secs et les conserves ont connu une très bonne année. Le lait condensé et le lait en poudre, en revanche, sont acculés à des prix de production beaucoup trop élevés par rapport à la concurrence étrangère. La demande étrangère en fromages suisses est toujours forte, mais des difficultés saisonnières ont empêché de livrer toujours la qualité désirée.

Année record pour l'industrie chimique et pharmaceutique en ce qui concerne les exportations. Tous les secteurs participent à ce progrès, en particulier les colorants et les insecticides. Les tendances de plusieurs pays à protéger des industries locales en création ont engagé nos industriels helvétiques à créer aussi de nouveaux centres de production dans divers pays.

L'industrie métallurgique a connu également une bonne année, surtout dans la construction et l'équipement ménager. Mais les perspectives à longue échéance sont moins favorables, car de nombreuses maisons risquent d'être trop faibles pour faire face seules à l'intégration européenne.

Nous avons gardé pour la fin l'horlogerie, parce qu'elle rencontre des difficultés de nature assez particulière. Sur le plan économique l'année marque une nette reprise et les exportations dépassent à nouveau le milliard de francs. Mais la part de l'horlogerie aux exportations totales de la Suisse recule à 15 %, contre 17 et 19 % ces dernières années. On enregistre un fléchissement du prix moyen de la montre exportée. Tandis que certains marchés présentent des obstacles grandissants, d'autres s'ouvriront davantage grâce à la création de la petite zone de libre-échange.

Les principales difficultés horlogères sont de nature interne. Nous avons là l'exemple typique d'une industrie qui a vécu longtemps sur une sorte de monopole mondial et qui a tout fait pour le préserver. Par la force des choses, et par la nature des hommes, elle a cru un peu trop à l'efficacité des mesures de protectionnisme, oubliant que la seule façon de maintenir un privilège à long terme, c'est de le mériter par l'excellence des produits et des services offerts. La concurrence croissante de l'horlogerie étrangère, l'habitude de méthodes parfois surannées oblige maintenant l'ensemble de cette industrie à un réveil rapide, à un effort accru pour maintenir ses positions, en même temps qu'à un certain décrassage de sa surorganisation.

La Suisse et l'intégration européenne

Les préoccupations majeures des responsables de l'économie suisse, qu'il s'agisse des autorités ou des chefs d'industries, concernent évidemment l'intégration européenne. Les Suisses ont, dans l'ensemble, commencé par être plutôt sceptiques quant aux possibilités d'intégration économique du continent européen. L'avènement du Marché Commun les a obligés à trouver une autre formule et à collaborer avec les pays qui, pour des raisons parfois différentes, n'entendaient pas s'associer au Traité de Rome. Pour la Suisse, deux raisons majeures l'empêchent, on le sait, de franchir ce pas : le souci de la neutralité sur le plan politique, à cause des aspects proprement politiques du Marché Commun; et l'existence d'un tarif extérieur commun sur le plan économique, car, commerçant avec l'ensemble du monde, la Suisse ne peut pas se lier à ce point à une organisation exclusivement européenne qui deviendrait maîtresse des relations entre ses membres et le reste du monde.

Mais, sachant fort bien qu'elle ne pouvait pour autant demeurer à l'écart des mouvements de coopération internationale, la Suisse a donc participé à la mise au point de l'Association européenne de libre-échange. Ne nous étendons pas sur ce mouvement et ses rapports avec le Marché Commun : au mois de janvier les ministres des deux groupements européens se sont réunis à Paris avec les représentants des États-Unis, pour envisager une coopération sur une base plus vaste — ce dont la Suisse ne pourrait que se réjouir.

Il n'en reste pas moins que, sur le plan intérieur, la prise de conscience de cette évolution a été un peu lente, tant dans les milieux industriels et commerciaux que dans le grand public. C'est pourtant chose faite actuellement et l'on commence à assister à certains phénomènes pratiques qui méritent une attention soutenue. Certains secteurs s'estiment d'ores et déjà menacés : bois et cellulose par exemple — mais jusqu'ici aucune difficulté directe n'est apparue. L'industrie des machines de son côté commence à sentir la tendance des pays membres de chaque organisation à s'entendre entre eux. Mais, ce qui frappe surtout, ce sont les associations supranationales au niveau des entreprises qui vont européaniser des branches entières. Cette évolution sera particulièrement frappante pour les pays habitués à mani-

fester leur fierté de certaines réalisations industrielles.

On sait qu'une grande maison suisse de produits alimentaires a offert d'acheter une partie des actions d'une entreprise britannique analogue — marché en passe d'aboutir. On sait aussi qu'une grande maison britannique de tabacs a acquis quantité d'actions d'une fabrique suisse de tabacs, cigares et cigarettes. Ces participations vont certainement se multiplier, et les autorités devront s'en préoccuper bientôt.

Préoccupations diverses

Un autre phénomène du même ordre, mais avec des causes différentes donne à réfléchir à bien des Suisses : l'installation de sociétés étrangères en nombre croissant, à Genève notamment, tant américaines qu'arabes. Certains milieux d'affaires étrangers ont découvert l'intérêt fiscal, financier, économique, qu'il peut y avoir à disposer d'un siège social dans notre pays. Cela présente certes des avantages — mais des inconvénients aussi. A Genève, ces présences provoquent notamment une hausse sensible des loyers de certaines catégories de logements ou de bureaux, comme des salaires du personnel de bureau connaissant les langues étrangères.

Toujours analogue, mais encore différent, le problème causé par les achats de terrains au Tessin par des étrangers, Allemands pour la plupart. Les Suisses ont toujours été heureux de voir des étrangers apprécier leurs paysages et s'installer sur leurs rivages pour des vacances ou une retraite paisible. Mais actuellement l'aliénation du sol tessinois a pris des proportions énormes, et l'évasion fiscale, le souci d'un refuge en cas de difficultés internationales, le placement à tout prix en biens-fonds étrangers, l'emportent de beaucoup sur le tourisme normal. Il y a là une forme de colonisation préoccupante, qui risque de s'étendre à d'autres régions. Les intermédiaires pullulent ce qui n'est jamais bon signe. Les autorités cantonales et fédérales cherchent une formule juridique permettant d'éviter la mise à l'encaissement massive du sol helvétique.

Dans un autre ordre d'idées, enfin, l'opinion publique et les milieux industriels se rendent compte de plus en plus clairement de la nécessité de former davantage de cadres techniques, et surtout plus qualifiés. La Suisse doit aussi se préparer à prendre le « tournant atomique », avec les modifications que cela implique dans certaines industries, celles de la production d'énergie et de la propulsion notamment.

Il faudrait encore souligner l'importance de l'aide aux pays en voie de développement, tant sur le plan économique que social et politique, mais cette énumération des préoccupations helvétiques à l'orée de 1960 est déjà assez longue. D'autant plus qu'elle pourrait se résumer en une phrase : les complexités de l'ère technocratique ne sont plus à la mesure des petits pays et les Etats politiques voient, et verront toujours plus, leur importance diminuer par rapport à des ensembles économiques. Il y a la matière à réflexion pour plus d'une année.

Georges DUPAIN